



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

Avis est par les présentes, donné par le soussigné, que le **30 juillet 2026**, à **18h00**, aura lieu une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Amable. Celle-ci sera tenue avec la présence du public et elle sera diffusée, par la suite, le site WEB de la Ville.

Nous vous rappelons que toutes personnes désirant poser une question lors de cette séance doit, au préalable, s'inscrire auprès du greffier, soit :

- a) par écrit, en précisant que votre question est pour la séance extraordinaire, et ce, avant 16h15 le jour même de la séance, à l'adresse courriel greffe@st-amable.qc.ca ou par téléphone au (450) 649-3555, poste 233 ou par la messagerie de la page Facebook de la Ville;

OU

- b) en présentiel, pendant la période de question de la séance. Pour ce faire, vous devez vous inscrire à la période de question qui se tiendras entre 17h30 et 17h55 à la salle du conseil.

Conformément au *Règlement no 791-00-2022 relatif à la Régie interne du conseil municipal*, nous vous rappelons que les questions posées doivent se rapporter aux sujets de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de cette séance est disponible sur le site internet de la Ville.

Saint-Amable, ce 27^e jour de juillet 2026.

Isabelle Paquette
Greffière